



Chaque copropriété est unique.
Votre assurance ne devrait-elle
donc pas être taillée sur mesure?

UNE ASSURANCE COPROPRIÉTÉ FAITE POUR VOUS

Profitez-vous de la protection dont vous avez besoin sans payer pour des options qui ne vous servent à rien?

En tant que propriétaire de copropriété, vous faites face à des risques uniques, dont certains vous sont peut-être même inconnus. Les associations de copropriétaires souscrivent une police principale qui couvre la plupart des structures et des aires communes. Malgré cela, vous devez vous assurer que les améliorations que vous apportez ou les aires intérieures dont vous êtes responsable sont adéquatement protégées. Vos biens meubles et votre responsabilité personnelle doivent aussi faire l'objet d'une protection adaptée.

Avec Travelers, personnaliser votre couverture est encore plus facile qu'avant. Prenez le temps de passer votre police en revue et de vous poser les questions suivantes :

Vos biens meubles sont-ils protégés contre d'éventuels dommages?

Le formulaire Travelers pour copropriété protège entre autres contre les incendies, les vols et les fuites causées par un tuyau qui éclate.

Les améliorations que vous apportez à votre copropriété sont-elles couvertes?

Travelers offre une garantie pour les améliorations et perfectionnements pour que les changements apportés à la copropriété d'origine soient couverts à 100 % de votre limite de couverture d'assurance biens meubles en cas de sinistre couvert. Vous pouvez augmenter cette limite selon vos besoins.

Vos biens meubles sont-ils protégés contre d'éventuels dommages?

S'il y a des dommages dans une aire commune comme un hall d'entrée ou un toit, l'association des copropriétaires peut en répartir les coûts parmi tous les membres propriétaires. Travelers propose une garantie répartition des pertes pour couvrir ces coûts jusqu'à concurrence de 250 % de votre limite biens meubles. Vous pouvez également augmenter cette limite.

Votre assurance vous protège-t-elle si la police de l'association ne couvre pas tout?

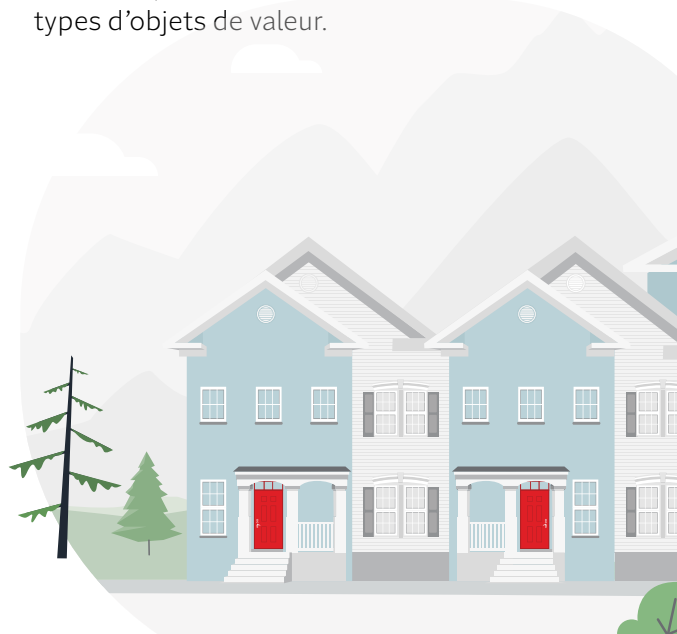
Travelers offre une garantie supplémentaire des sinistres couverts qui protège votre unité si la police d'assurance de l'association n'offre aucune protection ou a des limites insuffisantes. Votre protection s'étend jusqu'à 250 % de votre limite biens meubles et vous pouvez également augmenter cette limite.

De quelle protection profiteriez-vous si une part ou la totalité de la franchise de votre association des copropriétaires vous était répartie?

La police d'assurance de votre association des copropriétaires est assortie, comme la vôtre, d'une franchise. Cette dernière est généralement élevée et en cas de sinistre, l'association des copropriétaires pourrait en répartir une partie à tous les propriétaires ou à la personne propriétaire d'une seule unité. Travelers offre une garantie pour répartition de franchise accompagnée de plusieurs options allant de 50 000 \$ à 250 000 \$ pour que votre protection soit adéquate.

Est-ce que vos objets de valeur sont suffisamment protégés?

Plusieurs polices d'assurance limitent la couverture offerte pour certains types de biens meubles. Avec Travelers, vous pouvez choisir parmi trois niveaux de couverture pour bijoux, montres, œuvres d'art, bandes dessinées, cartes à collectionner et autres types d'objets de valeur.



Si vous avez besoin d'une plus grande protection, Travelers offre le contrat d'abonnement pour articles personnels et la garantie Plus pour objets de valeur. Le contrat d'abonnement pour articles personnels peut être utilisé pour déterminer des articles de valeur individuels, dont un jonc de fiançailles, sur la base d'une protection tous risques. La garantie Plus pour objets de valeur propose une protection tous risques globale pour une catégorie d'objets de valeur, dont les articles en porcelaine et en cristal, les caméras, les ordinateurs, les œuvres d'art et les bijoux pour la limite requise, et il n'est pas nécessaire de déterminer chaque article indépendamment.

Pouvez-vous choisir des protections supplémentaires qui ne sont pas nécessairement incluses dans la police de base?

Travelers offre plusieurs garanties facultatives qui peuvent être ajoutées à votre police pour que vous profitiez de la protection dont vous avez besoin, dont la garantie des soins d'aide à la vie autonome, la garantie contre le bris d'équipement, la garantie contre les tremblements de terre et plus encore.

Nous offrons aussi une offre groupée spécialisée pour rétablissement d'identité que vous pouvez ajouter à votre police. Elle inclut la garantie de remboursement des frais en cas d'usurpation d'identité et la garantie de remplacement des données de dossiers personnels. Ces garanties sont aussi offertes individuellement.

Souscrivez-vous la garantie contre les dégâts d'eau dont vous avez besoin?

Travelers offre deux garanties facultatives contre les dégâts d'eau avec les polices d'assurance copropriété, soit la garantie contre le refoulement d'égout et les dégâts d'eau de surface et la garantie contre les inondations.

Votre assurance paiera-t-elle les coûts de réparation de vos électroménagers en cas de bris?

Avec Travelers, vous pouvez ajouter la garantie contre le bris d'équipement à votre police d'assurance biens meubles pour couvrir les coûts de réparation ou de remplacement de vos appareils électroménagers, équipements et systèmes coûteux en cas de panne mécanique inattendue.

Qu'en est-il des pannes de courant qui gâtent votre nourriture?

Votre réfrigérateur et votre congélateur sont-ils généralement bien stockés? Nous offrons une protection de leur contenu de 5 000 \$ dans notre police de base. Travelers vous permet de l'augmenter aisément grâce à l'offre groupée supplémentaire, qui propose une limite de 10 000 \$ et l'offre groupée supplémentaire Premier, dont la limite est de 20 000 \$. Cette dernière couvre le remplacement des aliments réfrigérés gâtés par un sinistre couvert.

Avez-vous une protection pour une personne proche qui réside dans une maison de soins infirmiers?

Travelers offre une garantie des soins d'aide à la vie autonome que vous pouvez ajouter à votre police d'assurance copropriété pour couvrir vos biens meubles, vos frais de subsistance supplémentaires et votre responsabilité personnelle ainsi que ceux d'une autre personne assurée dans le cadre de votre police, dont des parents qui vivent dans une résidence-services ou un établissement de soins de longue durée.



Profitez-vous d'un rabais parce que vous avez un appareil de domotique?

Si vous possédez une alarme d'incendie, de vol ou de fuite d'eau intelligente qui communique avec votre appareil mobile, Travelers vous offre un rabais sur votre prime. Nous offrons aussi des rabais pour les systèmes d'alarme à surveillance centralisée. Ce n'est qu'un des nombreux moyens qui peuvent vous permettre de faire des économies.

Profitez-vous au maximum de tous les rabais offerts?

Les polices d'assurance copropriété sont admissibles à des rabais qui peuvent vous aider à faire des économies comme les rabais pour soumission rapide, paiements assidus, absence de sinistre, produits d'assurance multiples et plus encore.

Avez-vous une garantie qui vous protège contre les hausses de prime causées par les demandes de règlement?

Les titulaires de police admissible peuvent souscrire une garantie oubli des pertes. Cette dernière vous permettra d'éviter une hausse de prime après votre premier sinistre. Cela signifie que votre demande de règlement n'aura pas d'effet direct sur votre prime d'assurance.

La disponibilité des protections y compris des garanties contre les dégâts d'eau et leurs limites est assujettie à des critères d'admissibilité. Elle peut également changer d'une province ou d'un territoire à l'autre. D'autres garanties facultatives et limites pourraient être offertes. Contactez votre représentante ou représentant Travelers ou consultez le <https://www.travelerscanada.ca/fr>.

Sachez que même si votre copropriété ressemble aux unités voisines, vos besoins sont uniques. Avec Travelers, vous pouvez personnaliser votre police pour profiter de la protection et de la tranquillité d'esprit dont vous rêvez. Communiquez avec votre courtière ou courtier dès aujourd'hui pour en savoir plus.



travelerscanada.ca

Le présent document est fourni à des fins d'information seulement. Il n'est pas censé être et ne constitue pas un avis juridique, technique ou professionnel. Le présent document ne modifie pas les dispositions ou les garanties de toute police d'assurance ou de tout cautionnement émis par Travelers Canada. La disponibilité de la protection dont il est question dans le présent document peut dépendre des critères de souscription et des lois et des règlements pertinents en vigueur. Travelers Canada décline toute responsabilité en ce qui concerne son contenu.

© 2024 Travelers Canada. Tous droits réservés. La marque Travelers et le logo de Travelers représentant un parapluie sont des marques de commerce déposées de la société The Travelers Indemnity Company au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada, la Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada et La Compagnie d'Assurance Saint-Paul (succursale canadienne) sont les assureurs canadiens autorisés connus sous le nom de Travelers Canada. TC-1203F Nouveau 2-24